

Chers concitoyens,

Une de mes priorités étant les usagers doux, je me suis penchée tout particulièrement sur le cas de la place Meiser... Beaucoup d'entre vous y sont probablement déjà passés et ont pu constater le trafic incessant. De plus, cette zone est dangereuse et ce, tant pour les cyclistes que pour les piétons et les automobilistes. En effet, les pistes cyclables sont peu visibles et l'installation de la nouvelle ligne de tram ne diminue en rien les problèmes liés à la circulation.

Le nouveau plan Iris 2 prévoit qu'un tunnel soit pensé pour désengorger la place et pour mieux réguler le trafic mais aussi de transports en commun, cyclable et piéton.

En Commission de l'infrastructure, il m'a semblé primordial d'interroger la Ministre des Transports et des Travaux Publics au sujet de l'étude qui est en cours traitant ce problème.

Ci-après, texte de l'interpellation.

13 septembre 2010

## **INTERPELLATION**

De : Mme Danielle CARON, députée bruxelloise

A : Mme Brigitte Grouwels, Ministre des Transports et des Travaux Publics.

### **Concernant : La Place Meiser**

---

Madame la Ministre,

Voici des années que la Place Meiser constitue un véritable cauchemar pour tous les automobilistes : navetteurs, travailleurs effectuant le trajet domicile-travail, parents conduisant leurs enfants à l'école, etc. tous se retrouvent à un moment coincés dans des embouteillages sans fin. Cette place est aussi très dangereuse pour les cyclistes car la piste cyclable se perd dans la place, le cycliste ne sais pas par où aller pour la traverser, il n'y a pas de positionnement pour prendre la tangente, etc. quant aux piétons, j'en ai vu plus d'un qui a failli mourir pour avoir voulu courir à l'approche de « son » tram... Et les travaux relatifs à la pose des rails de la nouvelle ligne ne fait qu'accentuer les problèmes.

Il est donc impératif de trouver une solution !

Le nouveau plan Iris 2 adopté en Gouvernement la semaine dernière prévoit qu'un tunnel soit pensé pour désengorger la place et pour mieux réguler le trafic routier mais aussi de transport en commun, cyclable et piéton.

Si je ne me trompe, une étude est actuellement en cours pour vous/nous éclairer sur le sujet. Pourriez-vous m'informer de la teneur de cette étude ? Quelles consignes ont été données à l'équipe de recherche ? Pourriez-vous nous communiquer les termes de références ? A qui a été confiée cette mission ? A quelle date pourrons-nous en avoir connaissance ? Existe-t-il déjà un draft que vous pourriez nous communiquer ? Avez-vous mis en place un comité d'accompagnement et qui en fait partie ?

Je vous remercie de votre attention et de votre réponse.

Danielle CARON